



REPUBLIQUE DU BENIN
-.-.&.-.-
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
-.-.&.-.-
COMMUNE DE GOGOUNOU

-.-.&.-.-
SERVICE DU DEVELOPPEMENT
LOCAL DE LA PLANIFICATION ET
DE LA COOPERATION DECENTRALISEE (SDLPCD)
-.-.&.-.-

**PARTENARIAT DE COOPERATION
DECENTRALISEE ENTRE GOGOUNOU ET LES
VILLES DE FRANCE**

PROJET DE RECHERCHE DE PARTENARIAT POUR UN
PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE



SOMMAIRE

GENERALITES.....	3
Présentation de la Commune de Gogounou.....	3
1- Caractéristiques Physiques.....	3
Historique.....	3
Limites géographiques.....	4
Relief.....	4
Hydrographie.....	4
Climat.....	4
Végétation.....	4
Faune.....	4
2- Population, Ethnies et Religions.....	4
Population.....	4
Principales ethnies.....	4
Religions.....	4
3- Organisation administrative.....	4
Unités administratives.....	4
Différents Arrondissements.....	4
Organe d'administration.....	4
4- Potentialités et atouts de la Commune.....	5
Ressources agricoles.....	5
Ressources en élevage.....	6
Ressource halieutiques.....	6
Cultures de rente.....	6
Ressources minières.....	6
Ressources touristiques.....	6
L'Economie locale.....	7
Autres domaines porteurs.....	7
Coopération décentralisée.....	7
5- Les partenaires de la Commune de Gogounou.....	8
6- Les opportunités offertes par la Commune de Gogounou aux Partenaires.....	8
7- Besoins de la Commune.....	9
Besoins sociaux.....	9
Besoins de transport.....	9
Besoins économie.....	9
Autres besoins.....	9
I- OBJECTIFS DE LA COOPERATION.....	10
1- Objectif général.....	10
2- Objectifs spécifiques.....	10
II- PRINCIPES.....	10
1- Concertation.....	10
2- La réciprocité.....	11
3 Le co-financement.....	11
4 L'évaluation.....	11
III- LES ENJEUX.....	11
1- La promotion de la démocratie à la base.....	11
2- La promotion du développement.....	11
	12
IV LES ENGAGEMENTS.....	
1- L'Appui institutionnel.....	12
2 La Démocratie et la Gouvernance locale.....	13
3- Le Développement local.....	12
4- Le Dialogue des cultures.....	13
5- Les modalités d'action.....	14
6- Les ressources mobilisables.....	14
7- Méthode d'approche.....	14

	Commune de Gogounou-Projet de recherche de partenariat pour un programme de Coopération décentralisée	
	CONCLUSION.....	15
8-	Projets de la Commune (Annexe).....	16

GENERALITES

La Communalisation au Bénin est entrée dans sa phase active, depuis Février 2003 avec l'installation des divers Conseils Communaux, elle est aujourd'hui dans sa quatrième année de concrétisation. La Décentralisation béninoise est donc jeune et cherche encore à bien d'égards, ses marques pour participer activement au mouvement municipal africain voire mondial.

Le titre VII de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin énonce clairement en son article 178 : « La Commune peut adhérer à des organisations internationales de ville. Cette acceptation béninoise de la Coopération Décentralisée est large et rejoint celle de l'Union Européenne qui consiste à considérer qu'il y a Coopération décentralisée dès lors qu'une collectivité territoriale béninoise est en partenariat avec un partenaire étranger doté de la personnalité morale (collectivité territoriale, ONG, Organisme International de ville, Organisme Bilatéral, Multilatéral etc.)

Néanmoins, dans le cadre du présent projet, nous adoptons une acceptation qui considère que la Coopération Décentralisée est une relation de partenariat entre deux collectivités territoriales, l'une du Nord et l'autre du Sud. Dans le cas d'espèce, il s'agit des villes Françaises et la Commune béninoise de Gogounou. Mais avant tout, présentons d'abord la Commune de Gogounou dans le Bénin.

Présentation de la Commune de Gogounou :

1- Caractéristiques physiques :

Historique :

Le nom « Gogounou » a connu au cours de l'histoire deux interprétations.

Selon la légende, la population s'était installée dans les grottes pour être à l'abri des agresseurs. L'ancien site de Gogounou était entouré de collines, et la devise de la population autochtone était « mort à l'ennemi » qui tenterait de franchir ces collines. Ce qui donna au village, le nom de « colline de la mort » ou en langue locale : **GO** (la mort) et **GUURU** (la colline) d'où le nom **GOGOUNOU**.

La seconde interprétation est liée au serpent fétiche (le boa) qui se trouve sous une grotte. Ce qui a donné au village installé près de la grotte, le nom de la « colline du boa » : **Gobani** (boa fétiche) et **Guuru** (colline). Ce qui donne **gobani n'guuru**, c'est-à-dire colline du boa devenu plutard **Gogounou**.

Limites géographiques

Gogounou se trouve à 628 km de Cotonou dans l'extrême Nord du Bénin. Elle est située à l'entrée sud du Département de l'Alibori entre 10°33' et 10°57' de latitude Nord et 2°15' et 3°15' de longitude Est. Elle couvre une **superficie de 4910Km²**, ce qui représente 18,66% de l'ensemble du Département de l'Alibori.

Elle est limitée au Nord par les Communes de Banikoara et de Kandi ; au Sud par Sinendé et Bémberéké ; à l'Est par Ségbana et Kalalé ; puis à l'Ouest par Kèrou (Atacora).

Relief : Plaines et plateaux surmontés par endroit de collines dont les hauteurs maximales tournent autour de 300m. Sols ferrugineux (ceux du socle granito-gnessique). Sols alluviaux, argilo sableux dans les plaines alluviales.

Hydrographie : Sota et Alibori (affluents du fleuve Niger).

Climat : Soudano-guinéen, marqué par : 1 saison sèche (novembre à mi-mai), 1 saison de pluie (mi-mai à octobre) et l'harmattan (novembre à mars).

Végétation : Forêts galeries le long des cours d'eau favorisant le développement des gros arbres comme le caïlcédrat, le vène, le lingué, le baobab et le fromager.

Faune : Cobra, Cob de buffon, Singes, Biches, Phacochères, Perdrix, Lapins, etc.

2- Population, Ethnie et Religions :

Population : 80.013 habitants en 2002 dont 49% d'hommes et 51% de femmes, avec une densité de 16hbts/km². Il y a 53% de jeunes et le taux d'accroissement est de 4,78%.

Principales ethnies : Baatombu 53,8% et Peulhs 41,6% ; autre 4,4%

Religions : Musulmane (67,1%) ; Traditionnelle (11,1%), Catholicisme (7,8%), Protestantisme (0,9%) et Autres 13,1%).

3- Organisation administrative :

Unités administratives : 06 Arrondissements et 34 Villages et Quartiers de ville.

Différents Arrondissements : Gogounou, Bagou, Gounarou, Wara, Sori, Zougou-Pantrossi.

Organe d'administration : Conseil communal (organe délibérant) de 15 membres dirigé par le Maire assisté de deux Adjoints ; Sept (07) Services Communaux (Service Technique, Etat Civil, Affaires Générales, Développement Local Planification Coopération décentralisée, Affaires Financières et Economiques, Service de l'Information de la Communication des

Commune de Gogounou-Projet de recherche de partenariat pour un programme de **Coopération décentralisée**
Archives et de la Documentation) ; six (06) Services Déconcentrés de l'Etat (Gendarmerie nationale, Centre de Promotion Sociale, Recettes Perception, Circonscription Scolaire, Centre Communal de Promotion Agricole, Centre Communal de Santé)

4- Potentialités et atouts de la Commune :

Ressources agricoles : Maïs, igname, coton, sorgho, maraîchère. L'Agriculture est l'activité économique la plus importante et occupe près de 80% de la population, elle est pratiquée avec des moyens rudimentaires comme la houe et la charrue (culture attelée). Le coton, le riz et l'arachide sont les principales cultures de rente. Les exploitations agricoles s'élèvent à 5.203 ha dont 4.557ha (87%) sont gérées par les hommes et 646 ha (12%) par les femmes. Grâce à ses laborieux cultivateurs qui travaillent avec des moyens rudimentaires, la Commune de Gogounou occupe le troisième rang en matière de culture du coton au Bénin.



Une cultivatrice de produits maraîchers labourant son champ à l'aide d'une houe



Un cultivateur de coton labourant son champ à l'aide d'une charrue

Ressources en élevage : Gogounou est une zone d'élevage avec un important cheptel composé de Bovins (2^{ième} rang sur le plan national), Ovins, Caprins, Porcins, Equins, ânes, Volailles. L'élevage constitue la 1^{ère} source de revenu des ménages peulhs.



Image du marché à bétail de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants (ANOPER) à Gogounou

Ressources halieutiques : La pêche est actuellement peu valorisée. Cependant, la Commune regorge de retenues d'eau empoissonnées. Ces retenues d'eau servent à l'abreuvement du bétail et au maraîchage.

Cultures de rente : Coton, riz et arachide.

Ressources minières : Carrière de sable et graviers.

Ressources touristiques : Forêts classées des Trois (03) Rivières (Forêt de Pigourou, de Zougou Pantrossi, de Dougoulaye, de Ouèssènè) ; Forêts de l'Alibori Supérieur (Forêts de Diadia et de Lougou) ; la colline du boa sacré dénommée « Gobani » ; Bounsuuru ou la lune fétiche de Pigourou ; Ouèrè Ban Yérou, etc. Ces ressources sont encore très peu valorisées. Mais la Commune regorge également d'importantes ressources culturelles (Chants et Danses traditionnelles, contes très intéressants).



Image d'une retenue d'eau à Wara

L'économie locale : Elle est dominée par le secteur informel, c'est en fait le secteur de prédilection d'une population à fort taux d'analphabètes. Le secteur formel se limite à quelques structures commerciales telle que la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM).

Autres domaines porteurs : Artisanat (soudeurs, couturiers, menuisiers, mécaniciens, forgerons, restaurateurs, transformateurs ou petite Industrie, ...), petit commerce (pratiqué surtout par les femmes), etc.



Marché de Gogounou

Coopération décentralisée :

La Commune de Gogounou n'est pas encore en jumelage avec une autre commune ou municipalité hors du Bénin. Le présent projet de coopération a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communal et constitue l'une des démarches entreprises dans ce sens. Néanmoins, Gogounou jouit des moments intenses de coopération avec les communes sœurs du Bénin à travers les Associations telles que l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA). Cette dernière est appuyée par la Région de Picardie en France.

5- Les partenaires de la Commune de Gogounou :

Locaux : Union Communale des Professionnels Eleveurs de Ruminants (UCOPER) ; Union Départementale des Professionnels Eleveurs de Ruminants (UDOPER) ; Union Nationale des

Commune de Gogounou-Projet de recherche de partenariat pour un programme de **Coopération décentralisée**
Professionnels Eleveurs de Ruminants (ANOPER) ; les réseaux de producteurs de Coton réunis au sein du Conseil Communal des Producteurs de Coton (CCPC) ; etc.

Nationaux : Projet de Développement Local et d'Appui aux Communes de l'Alibori (PDL-ADECOM) ; Programme National de Développement Conduit par les Communautés (PNDCC) ; Loterie Nationale du Bénin (LNB) ; Gouvernement (Ministères) ; Association Nationale d'Amitié des Peuples (ANAP-ONG) ; Radio locale de Bémberéké ; Radio régionale de Parakou ; etc.

Extérieurs : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; Research Triangle International (RTI) ; Organisation Néerlandaise pour le Développement (SNV) ; Région de Picardie ; Ambassade des Pays-Bas ; etc.

6- OPPORTUNITES OFFERTES PAR LA COMMUNES DE GOGOUNOU AUX PARTENAIRES :

- La disponibilité du cadre institutionnel
- La cohésion sociopolitique très favorable aux investisseurs locaux et étrangers
- L'hospitalité des populations
- Le caractère sérieux du Conseil Communal très soucieux et rigoureux en matière de développement de la Commune
- La transparence dans la gestion des affaires communales¹
- La sécurité, la quiétude et la paix sont très stables dans la Commune de Gogounou
- La situation géographique de la Commune de Gogounou, porte d'entrée du Département de l'Alibori, et qui s'étale le long de la route inter Etat Bénin-Niger, permet aux investisseurs d'installer les usines de transformation des amandes de karité en beurre, crèmes, pommades, chocolat et produits laitiers, etc.
- L'existence de sites touristiques
- La grande ouverture de la population aux innovations
- La vitalité des mouvements associatifs (grâce au dynamisme et au labeur des femmes balayeuses, la Commune de Gogounou a pu gagner en 2005 un tracteur neuf, 1^{er} prix national des Journées Mensuelles pour un Environnement Sain (JMS) offert par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) du Bénin.
- L'adoption du présent document de recherche de partenariat de coopération décentralisée par le Conseil Communal à l'unanimité de ses membres.

1 la bonne gouvernance locale est une valeur chère et primordiale à la Commune de Gogounou et la distingue des autres Communes du Bénin comme en témoignent les multiples rapports des missions d'évaluation commandités par le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'USAID à travers RTI et l'ANCB

7- **Besoins de la Commune :**

Besoins sociaux : Alphabétisation, Renforcement des centres de santé et leur équipement, Renforcement du personnel médical, Mise en place des infrastructures d'assainissement, Création des points d'eau potable, Amélioration du système éducatif par l'appui en matériel didactique, etc.

Besoins de transport : Aménagement des pistes rurales et leur bitumage.

Besoins économiques : Renforcement des structures de financement, Renforcement des infrastructures commerciales, Valorisation des sites touristiques et lieux d'attraction, Mise en place d'infrastructures de tourisme et d'hôtellerie, Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement du territoire communal.

Autres besoins : Renforcement du système d'électrification de la Commune.

Pour améliorer leurs conditions de vie et assurer la compétitivité de leur Commune, les populations ont élaboré de façon participative en Novembre 2004, le Plan quinquennal de Développement Communal dénommé « PDC », dans lequel se trouvent compilés des programmes détaillés en projets et activités dont le coût de réalisation est estimé à 5.064.154.560 FCFA. Il exprime la vision de développement de la Commune, qui est : « *En 2013, la Commune de Gogounou est une commune bien administrée, une commune pilote, de référence à économie dynamique diversifiée et prospère ; soudée, débarrassée de la politique politicienne et disposant de multiples créneaux porteurs avec infrastructures et équipements sociaux adéquats dans un cadre socio culturel réhabilité* ».

Après donc trois années de mise en œuvre de ce Plan, plusieurs activités ont pu être exécutées et d'autres n'ont pas pu se dérouler faute de moyens financiers.



Les autorités locales visitant le chantier de réalisation de la piste de desserte rurale Sori-Ouèssènè-Pigourou. (Debout à droite, le 1^{er} Adjoint au Maire, à gauche, le Chef d'Arrondissement de Gogounou)

Les projets contenus dans le PDC pour la période 2004 à 2009 sont résumés dans le tableau synoptique présenté en annexe.

8- **Projets de la Commune :** (voir annexe page 15)



Le Maire GOUNOU Sanni, en pleine séance de sensibilisation sur l'importance d'un environnement sain et la nécessité du reboisement, dans le village de Wara, le samedi 30 juin 2007.

Cette activité est dénommée « journée mensuelle pour un environnement sain », et se déroule tous les derniers samedis du mois tour à tour dans chaque Arrondissement ; tous les agents de la Mairie y participent.

I- OBJECTIFS DE LA COOPERATION

1- Objectif général

Promouvoir une diplomatie locale entre les villes Françaises et la Commune Béninoise de Gogounou

2- Objectifs spécifiques

- Développer les relations institutionnelles entre les villes Françaises et Gogounou ;
- Contribuer à la réalisation du Plan de Développement Communal (PDC) de Gogounou ;
- Impliquer la société civile Française et Gogounou dans les actions de coopération décentralisée à Gogounou ;
- Développer les relations interpersonnelles entre les citoyens Français et ceux de Gogounou ;
- Mener les actions de solidarités internationales ;
- Organiser les échanges culturels ;
- Echanger les expériences en matière de savoir faire locaux ;
- Organiser des rencontres sectorielles de la coopération décentralisée ;
- Lutter contre la pauvreté ;
- Lutter contre le SIDA et les maladies endémiques.

II- PRINCIPES

1- La concertation

La Commune de Gogounou et celles des villes Françaises conviendront de se concerter régulièrement aux fins de partager et d'adopter des positions communes sur la vision,

Commune de Gogounou-Projet de recherche de partenariat pour un programme de **Coopération décentralisée**
les orientations stratégiques et programmes d'actions à mettre en oeuvre pour dynamiser et pérenniser la coopération.

2- La réciprocité

Les relations entre Gogounou et les villes Françaises doivent se fonder sur une véritable coopération, c'est-à-dire une relation de partage, d'échanges réciproques, de dialogue des cultures.

3- Le co-financement

Les programmes et projets élaborés seront cofinancés suivant une clé de répartition arrêtée d'accord-parties.

Il s'agit d'éviter tout esprit d'assistanat dans la mise en oeuvre des actions. Cependant on tiendra compte du niveau de développement économique de Gogounou et de son état de Commune pauvre.

4- L'évaluation

Gogounou et les villes Françaises conviendront de faire une évaluation périodique de leur coopération en vue d'identifier les forces et les faiblesses et d'apporter en temps réel les mesures de réajustement nécessaire.

III- LES ENJEUX

Les enjeux de la coopération décentralisée entre Gogounou et les villes Françaises reposeront sur les diptyques : Démocratie à la base – Développement Local.

1- La promotion de la démocratie à la base

Les élus locaux de Gogounou et ceux des villes Françaises sont les produits de la démocratie représentative. Pour asseoir et renforcer leur légitimité, il conviendra d'instaurer la démocratie participative qui permet d'impliquer le plus largement possible les différents acteurs dans les processus de prise de décisions et de leur application. Il s'agit de faire de la bonne gouvernance locale un moyen privilégié de gestion locale. Gogounou qui est à ses débuts en matière de décentralisation en a fortement besoin.

2- La promotion de développement

S'il est indéniable que la décentralisation constitue aujourd'hui, de par le monde, le moyen le plus efficace pour mieux gérer les affaires locales, il n'en demeure pas moins vrai que les citoyens restent très attachés à l'amélioration qualitative de leurs conditions de vie et de travail. La coopération Gogounou – villes Françaises doit conduire à :

- rendre des services de base aux citoyens (Education, Santé, Eau potable, Electricité, Sports et Loisirs) :
- aménager les territoires et les zones ;
- développer les économies locales ;
- créer les emplois
- valoriser les savoirs et savoir-faire locaux.

IV- LES ENGAGEMENTS

Les villes françaises et Gogounou s'engageront à coopérer dans les **domaines** ci-après :

1- L'appui institutionnel :

La Commune de Gogounou a hérité d'une administration peu performante, caractérisée par une insuffisance de cadres de conception et d'encadrement. En outre, cette administration dispose d'équipements bureautiques et informatiques embryonnaires et a besoin d'outils modernes de gestion communale.

Les villes Françaises qui disposent d'une administration performante, caractérisée par de savoir et savoir-faire avérés seront disposées à apporter à Gogounou un appui institutionnel axé sur :

- La formation professionnelle de son personnel ;
- La formation continue de ses élus et de ses cadres ;
- Les stages d'immersion et voyages d'études ;
- La fourniture d'équipements bureautiques et informatiques ;
- La construction de fonds documentaires.

2-La Démocratie et la Gouvernance Locale

La Commune de Gogounou et les villes Françaises conviendront d'échanger leurs expériences sur les questions relatives :

- au cadre Juridique et Institutionnel de la Décentralisation ;
- aux mécanismes d'implication de la Société Civile dans la gestion des affaires locales.
- à l'approche genre ;
- à l'information publique et le développement des NTIC ;
- à l'appui aux initiatives locales ;
- à la transparence dans la gestion des affaires publiques locales etc.

3-Le développement Local

Les centres d'intérêts ci-après seront retenus.

- La planification locale (Plan de Développement Communal ;
- L'aménagement du territoire ;
- Les économies locales et services sociaux de base :
 - o Education
 - o Santé
 - o Eau potable
 - o Electricité
 - o Transport public
 - o Voirie et assainissement
 - o Activités génératrices de revenus
 - o Infrastructures marchandes
 - o Promotion de la femme
- Lutte contre la pollution et la désertification
- Les joint-ventures entre entreprises de Gogounou et des villes Françaises
- Lutte contre le VIH / SIDA

4-Le Dialogue des cultures

Il consistera entre autre à :

- Développer les relations entre les citoyens de Gogounou et ceux de la France ;
- Organiser des échanges à caractère culturel, scolaire et sportif
- Découvrir réciproquement l'histoire et la culture du partenaire ;
- Valoriser l'art culinaire de chacune des deux villes.

5-Les modalités d'action

La Commune de Gogounou et les villes Françaises conviendront de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes communs d'actions répondant aux besoins de leurs populations en vue de réaliser les objectifs sus indiqués. La durée et les modalités d'évaluation de ces programmes seront déterminées sur la base des dispositions qui seront contenues dans une convention.

Ces programmes s'articuleront avec ceux de la coopération bilatérale Bénino-Française aux fins d'aboutir aux effets de synergie nécessaire.

6- Acteurs ressources mobilisables :

Plusieurs acteurs ressources seront mobilisés au niveau local pour la mise en œuvre de nos actions de partenariat.

- Services de la Commune de Gogounou
- Services déconcentrés de l'Etat
- Direction Départementale du Tourisme du Borgou-Alibori
- Les Associations (guides touristiques, jeunes, femmes, pêcheurs, Collectif des Artisans de Gogounou, etc.)
- Opérateurs privés

7- Méthode d'approche :

La recherche d'un partenaire n'est pas chose aisée. En effet, beaucoup de Communes françaises sont déjà engagées dans des actions extérieures. Pour certaines l'expérience n'a pas produit des résultats escomptés. En outre, la difficulté de justifier devant ses électeurs les investissements techniques et financiers réalisés à l'étranger ainsi que les retombées à peine visibles du partenariat avec le Sud dans les Collectivités Locales du Nord (dans la majeure partie des cas), sont autant de facteurs limitants. Pour cela, dans la recherche de partenaire, il nous semble indispensable, en plus de la qualité de son dossier d'avant projet de partenariat, de s'appuyer sur un réseau institutionnel, relationnel et méthodologique important.

La méthode d'approche sur laquelle nous comptons nous appuyer peut se résumer comme suit :

- Un appui institutionnel du Ministère des Affaires Etrangère du Bénin,
- Un appui institutionnel de la Préfecture du Borgou et de l'Alibori au Bénin,
- Un accompagnement de l'Association Nationale des Communes du Bénin, ainsi que celle de l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori au Bénin (dont Gogounou assure actuellement la vice présidence), et du Projet de Développement Local et d'Appui aux des Communes de l'Alibori (ce dernier bénéficie actuellement de l'Appui Technique et Financier de la Région de Picardie en France).

CONCLUSION

Notre projet de recherche d'un partenaire pour la mise en place d'un, programme de coopération décentralisée est une invitation au voyage, à la découverte d'une cité, belle dans sa diversité et accueillante.

Notre ambition dans un environnement de compétitivité des nouvelles communes du Bénin, nous donne foi en l'avenir. Nos atouts touristiques, la vitalité de notre jeunesse laborieuse et du tissu associatif local, les énormes potentialités économiques de notre région et la synergie entre différents acteurs locaux, la détermination du Président de la République son excellence le Docteur YAYI BONI à lutter contre la corruption pour un Bénin émergent, détermination partagée par le Conseil Communal de Gogounou plus que jamais rigoureux en matière de développement, sont autant de choses que nous sommes prêts à partager et faire connaître.

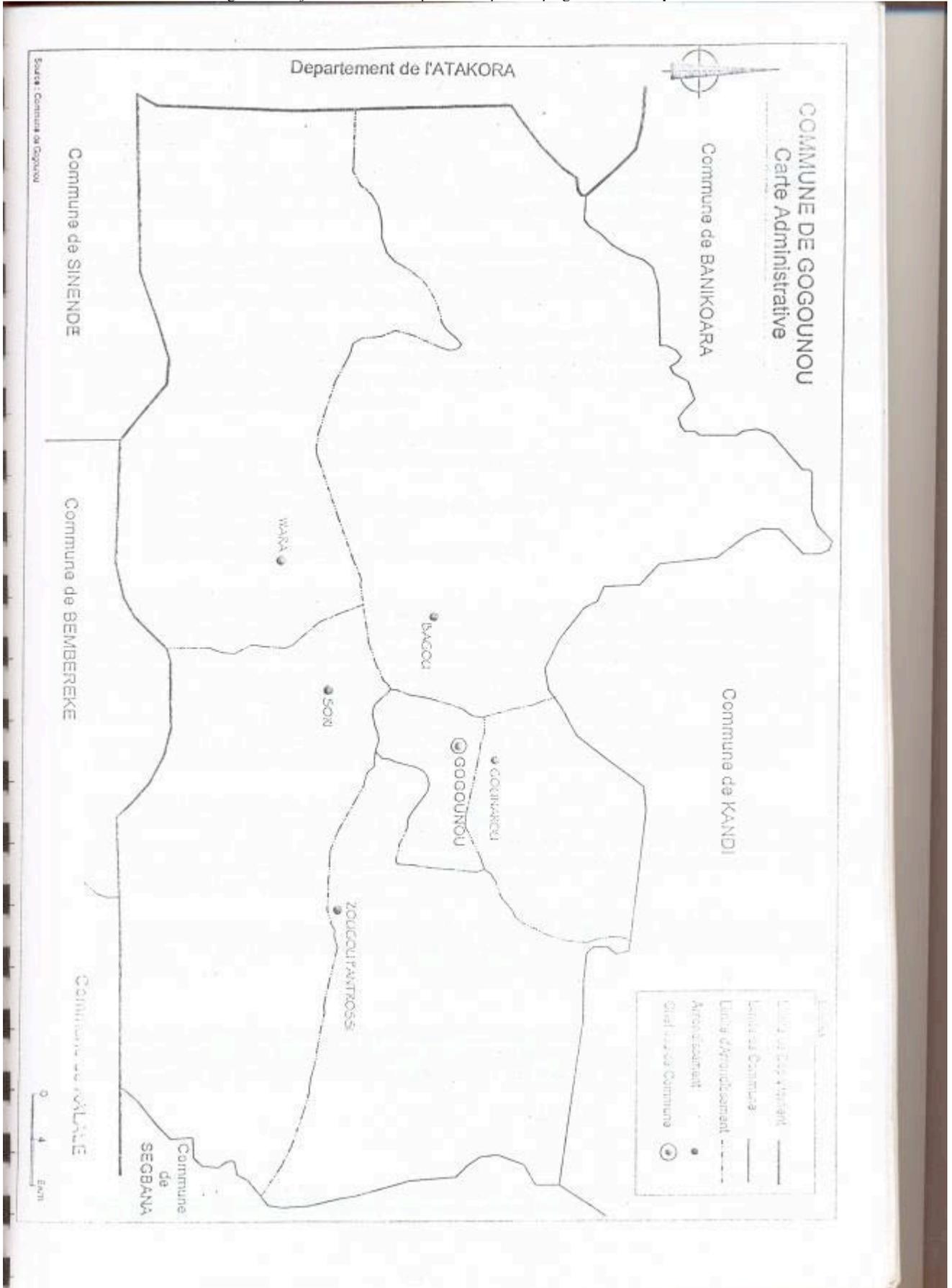
Comme le dit un adage de chez nous, « Rendez nous visite une fois, vous reviendrez mille fois ».

8- Projets de la Commune :

N°	Titre du projet	Coût (en FCFA)	Domaine d'intervention	Objectif
1	Aménagement et gestion des bas fonds	589860000	Agriculture	Promouvoir l'économie locale de façon durable
2	Gestion des ressources naturelles	750000		
3	Promotion de l'Agriculture et de l'Elevage	967010000	Agriculture, Elevage	
4	Amélioration des infrastructures commerciales	220000000	Commerce	
5	Promotion des activités génératrices de revenus (au profit surtout des femmes)	163250000		
6	Amélioration de la couverture hydraulique	312000000	Eau	Améliorer la qualité et le niveau de couverture des services socio-économiques
7	Amélioration du système de l'Education	661962000	Education	
8	Amélioration du système de santé des populations	141900000	Santé	
9	Aménagement des pistes de desserte rurales et des centres urbains	446000000	Piste rurale	
10	Renforcement des activités sportives et culturelles	528500000	Sport et loisir	
11	Renforcement des bureaux de la Mairie et des Services déconcentrés de l'Etat résidant dans la Commune.	321300000	Administration Communale	
12	Amélioration de la contribution des populations au développement local	103000000		
13	Renforcement du cadre institutionnel de la Commune	550000000		
14	Participation des femmes au développement local	735000000		

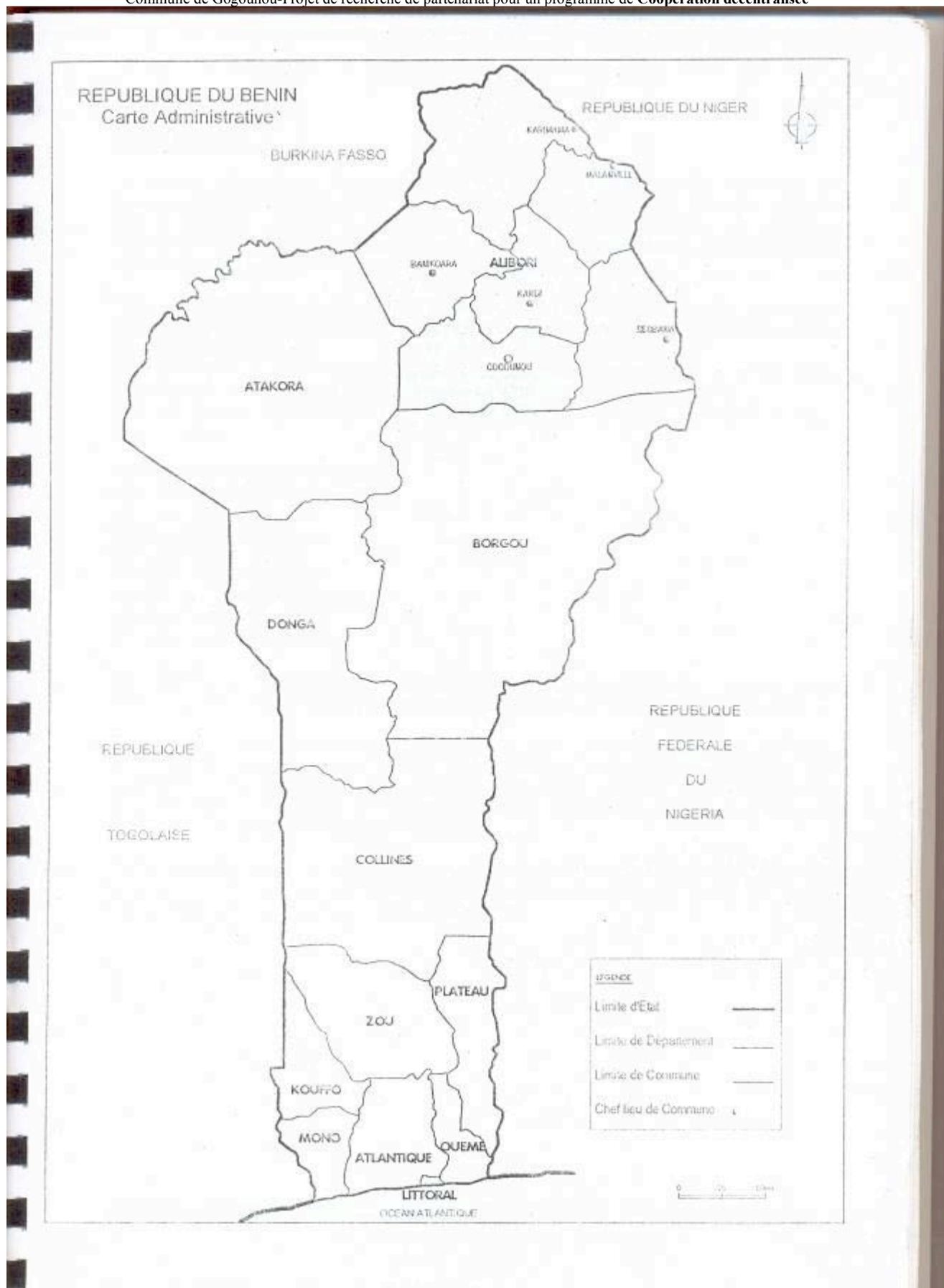
Le Maire

Sanni G O U N O U.-





La danse « SAMBAANI »





Architecture de la carte du Bénin montrant la localisation de Gogounou